

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 19/3 (1992)

DOI: 10.11588/fr.1992.3.57613

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Je m'imagine que FLEISCHER pourrait consulter ce memorandum dans une bibliothèque grecque, à Athènes ou ailleurs.

Pour conclure: je n'ai absolument rien à redire aux calculs et aux statistiques contenus dans le présent volume. Mais étant un historien, je ne puis qu'être exigeant, au nom de mon métier.

Léon POLIAKOV, Paris

Zone d'ombres 1933-1944. Exil et internement d'Allemands et d'Autrichiens dans le sud-est de la France, sous la direction de Jacques GRANDJONC et Theresia GRUNDTNER, Aix-en-Provence (Aliena et Erca) 1990, 474 p. – Anne GRYNBERG, Les camps de la honte. Les internés juifs des camps français (1939-1944), Paris (La Découverte) 1991, 399 p. (Textes à l'Appui, série histoire contemporaine).

Le temps du réquisitoire est revenu. Mais encore faudrait-il être convaincant. Là où «Zone d'ombres» est émouvant, «Les camps de la honte» est irritant. Si le gouvernement de Vichy et ses hauts dignitaires ne sortent guère grandis (est-ce une surprise?) de l'histoire des camps d'internements en France et de la législation antijuive appliquée progressivement et de plus en plus durement entre 1940 et 1942, on peut toutefois regretter l'acharnement d'un auteur tel que Anne Grynberg à faire l'amalgame entre xénophobie et antisémitisme, entre déportation et extermination, entre maréchalisme et collaborationnisme. N'oublions pas que certains grands résistants ont commencé par être pétainistes!

Lorsque les institutions démocratiques d'un pays tombent en déliquescence, lorsque les valeurs humanistes qui ont fait la grandeur d'un pays sont bafouées par un régime autoritaire et opportuniste, le dernier refuge de ces valeurs, c'est la conscience individuelle. C'est ce chef de gare complaisant dans «Zone d'ombres» qui ferme les yeux et permet à Max Ernst, dont les papiers n'étaient pas en règle, de prendre le bon train pour l'Espagne, c'est les religieuses qui abritent dans des couvents des juifs, des résistants, des aviateurs alliés, ce sont ces hommes et ces femmes, citoyens ordinaires, qui cachent chez eux, en prenant des risques considérables, des fugitifs sans poser trop de questions, c'est le comportement humain du directeur de camp des Milles, etc. Les exemples abondent. Ils n'absolvent pas les institutions, ni les fonctionnaires zélés, mais démontrent à l'envi que les généralisations ne sont pas de mise.

C'est un travers qu'évite «Zone d'ombres», en partie parce qu'il s'agit d'un recueil d'essais d'une équipe de chercheurs qui traite de l'exil en France d'ant nazis et de juifs allemands et autrichiens à partir de 1933. Un certain nombre d'entre eux appartenaient à l'intelligentsia allemande et s'établirent dans les Alpes maritimes, en Provence et sur la Côte d'Azur. Cette «intelligence allemande» en exil fait figure d'un Koblenz à l'envers. Le nazisme préoccupe, le combat antifasciste mobilise, mais dans des limites étroites puisque la condition de réfugié interdit toute activité politique. Alors chacun s'adonne à sa spécialité, peinture, sculpture, littérature. Les «Cahiers du Sud» ouvrent leurs colonnes à l'écrivain Ernst Erich Noth par exemple, qui sera également publié par Ballard, d'autres se préoccupent de fonder un musée Van Gogh à Arles, d'autres encore, tels Heinrich Mann, Max Ernst entretiennent des relations épistolaires avec Romain Rolland, Paul Eluard, Jean Cassou etc. Ces activités artistiques se poursuivront jusque dans les camps à partir de 1939, sous forme de représentations théâtrales, de peintures murales (aux Milles) et de sculptures en terre dans le camp de Gurs. Si l'exil de certains (disposant en général de revenus personnels) prend les contours de jours paisibles passés sous le soleil de Provence, pour d'autres, c'est la Légion étrangère qui servira de solution comme aujourd'hui pour certains réfugiés économiques de l'Europe de l'Est.

Mais la tragédie n'est pas loin. Individuelle: le suicide de l'écrivain allemand Walter Benjamin, collective: la déportation, décrite d'une façon poignante par le pasteur Manen dans son journal publié intégralement pour la première fois dans «Zone d'ombres». L'internement, justifiable au niveau de la sécurité nationale, va se transformer en cauchemar. Ce sera les



milliers de victimes de la »maladie de la faim«, résultat d'une désorganisation aberrante et d'une indifférence générale coupable, plutôt que d'une volonté sinistre d'extermination. Mais les conséquences sont les mêmes. Le règne de l'arbitraire, l'injustice, la discrimination – il semblerait que les internés juifs aient été d'emblée plus maltraités que les Espagnols ou les Gitans – pour aboutir à la déportation à partir de l'été 1942 de plus de 76.000 juifs français et étrangers dont 7000 Allemands.

Ces camps de la honte comme les appelle justement Anne Grynberg vont faire l'objet dans son livre d'une étude détaillée concernant leur administration, la collusion entre les autorités de Vichy et les autorités allemandes, l'attitude ambivalente de l'Eglise catholique face au »problème« juif (qu'il ne convient pas d'écrire entre guillemets, la présence de milliers d'immigrés juifs d'Europe centrale et d'Europe orientale ayant constitué un véritable problème, et pas seulement pour les »chrétiens« mais aussi pour les juifs assimilés de longue date), les conditions matérielles inhumaines de ces camps livrés à l'arbitraire et au sadisme.

Ces deux ouvrages soulignent les activités diplomatiques et humanitaires des Américains (entre autres le Comité Fry Comité américain de secours aux intellectuels et les Quakers) en faveur des internés juifs. D'autres organisations caritatives (le Comité de Nîmes, l'OSE Œuvre de secours aux enfants), le secours suisse, et le très (trop?) officiel UGIF (Union générale des Israélites de France), sans oublier l'Eglise catholique et protestante, tentèrent également d'arracher les juifs des griffes vichysoises et allemandes. On peut leur reprocher, comme ne manquent pas de le faire certains auteurs dans »Zone d'ombres« et surtout Anne Grynberg dans »Les camps de la honte« d'avoir agi avec une certaine lenteur au début et surtout avec une naïveté politique qui en ont fait pour finir des complices objectifs du pouvoir et de la déportation. Thèse défendue avec virulence par Anne Grynberg. N'oublions pas toutefois que »la solution finale« n'est adoptée par Hitler qu'au printemps 1942, que personne ne l'avait envisagée en France, surtout pas ses futures victimes, qui d'ailleurs n'y crurent pas malgré les avertissements de la BBC et de la Résistance. Le bilan de ces institutions caritatives est malgré tout positif: des milliers de juifs purent être ainsi soustraits à la déportation et à une mort certaine. Les esprits chagrins ou les puristes qui les critiquent n'ont aucune politique de rechange à suggérer.

»Zone d'ombres« et surtout »Les camps de la honte«, soulèvent des questions de méthodologie et de traitement de l'information. L'auteur des »Camps de la honte«, minimise systématiquement les activités d'individus en faveur des juifs, voire du pasteur Boegner, de Mgr Gerlier (curieusement les nombreuses interventions de René Gillouin auprès de Pétain ne sont pas mentionnées) et en vient trop rapidement à parler des *Français*, de *la France* dans une dérive qui la fait passer rapidement de l'histoire au réquisitoire. Que l'antisémitisme soit une dimension permanente du paysage politico-religieux de la France, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais de là à faire de tous les Français des antisémites, il y a un pas ... qu'Anne Grynberg semble franchir trop allégrement.

Citer des personnalités hors contexte historique – dans le cas qui nous occupe, Mgr Gerlier en juin 1940 dans un chapitre qui traite de 1942 – est contestable et nie l'évolution évidente qui a eu lieu dans les esprits et les comportements entre 1940 et 1942. Recommander aux fidèles (qui sont loin de représenter tous les Français!) à la fin du mois de juin 1940, de se rallier au panache du maréchal ne constitue pas une preuve d'antisémitisme profond, surtout de la part de Mgr Gerlier qui défendra publiquement les juifs au moment des déportations en été 1942 et à qui les juifs de France, reconnaissants, élèveront une stèle après la guerre!

Quant à l'usage des archives départementales, surtout quand elles émanent d'un régime autoritaire, légitime en soi, il devient abusif lorsqu'il est fait d'une façon systématiquement non-critique. Il est surprenant de voir avec quelle alacrité certains historiens croient à l'objectivité et à la fiabilité des rapports de préfets! Marrus et Paxton dans leur ouvrage sur les juifs de la France de Vichy y ont souvent eu recours mais après avoir averti le lecteur qu'il s'agissait d'un instrument quelque peu grossier.



Quant à la presse, muselée et censurée par le pouvoir et par l'Occupant, elle reflète surtout les valeurs et l'idéologie de ses propriétaires, de la rédaction et du pouvoir en place. Sous Vichy elle était essentiellement anticommuniste, anglophobe et antisémite. Faut-il donc s'étonner d'y trouver un antisémitisme délirant? Mais peut-on en déduire que la majorité des Français approuvait son contenu sous prétexte qu'elle lisait cette presse?

Les moyens informatiques actuels, utiles, ne remplacent toutefois pas la réflexion et le bon sens. Est-il vraisemblable que des Français qui avaient été républicains et laïcs pendant des décennies, qui avaient élu un Front populaire en 1936, ou qu'une classe ouvrière »déchristianisée«, aient du jour au lendemain retrouvé le chemin de l'Eglise, ou que la gauche ait abandonné son internationalisme? Par ailleurs, reprocher à la Résistance de ne pas en avoir assez fait pour défendre les juifs entre 1940 et 1942 est à la limite du pervers. Quelle Résistance? Comment, avec quoi?

Ces deux ouvrages ont le mérite de s'attaquer au dilemme que posait sous l'Occupation et Vichy, le choix entre la légalité, c'est-à-dire le compromis avec le régime, et l'illégalité, c'est-à-dire le refus du régime.

Y avait-il le choix en 1940-42? Aurait-il mieux valu ne rien faire comme l'avait suggéré au lendemain de la guerre Hanna Arendt? La réponse d'Anne Grynberg est quelque peu équivoque car dans son discours elle est constamment critique de la politique légaliste des œuvres caritatives mais n'en conclue pas moins que l'opinion de Hanna Arendt fait bien peu de cas des milliers de juifs sauvés par les œuvres caritatives!

On aurait pu souhaiter que les milliers d'internés espagnols et les centaines de gitans qui eux aussi croupissaient dans les camps obtiennent plus qu'une référence dans »Les camps de la honte«, (une étude leur est consacrée dans »Zone d'ombres« car à un moment donné les »chrétiens« représentaient près d'un tiers des internés dans les camps du sud de la France. Si l'on veut lutter efficacement contre la montée du racisme et la recrudescence de l'antisémitisme, qui explique sans doute le ton d'Anne Grynberg, il vaut mieux souligner ce qu'a d'intolérable le traitement d'êtres humains quels qu'ils soient plutôt que de jouer la carte du particularisme. »Nous sommes tous des juifs allemands« est un slogan adaptable et plus que jamais d'actualité.

James STEEL, Glasgow

Erhard R. WIEHN (Hg.), Die sogenannte »Abschiebung« der badischen und saarpfälzischen Juden in das französische Internierungslager Gurs und andere Vorstationen von Auschwitz. 50 Jahre danach zum Gedenken, Konstanz (Hartung-Gorre) 1990, 1024 S.

»Der Führer ordnete die Abschiebung der Juden aus Baden über das Elsaß und der Juden aus der Pfalz über Lothringen an. Nach Durchführung der Aktion kann ich Ihnen mitteilen, daß aus Baden am 22. und 23. 10. 1940 mit sieben Transportzügen und aus der Pfalz am 22. 10. 1940 mit zwei Transportzügen 6504 Juden im Einvernehmen mit den örtlichen Dienststellen der Wehrmacht, ohne vorherige Kenntnissgabe an die französischen Behörden, in den unbesetzten Teil Frankreichs über Chalon-sur-Saône gefahren wurden. Die Abschiebung der Juden ist in allen Orten Badens und der Pfalz reibungslos und ohne Zwischenfälle abgewickelt worden. Der Vorgang selbst wurde von der Bevölkerung kaum wahrgenommen.« Mit diesen Worten informierte der Chef der Sicherheitspolizei und des SD Reinhard Heydrich den SA-Standartenführer und Gesandten im Auswärtigen Amt Luther über die vor 50 Jahren erfolgte Deportation der badischen, pfälzischen und saarländischen Juden nach Südfrankreich.

Nachdem bereits die baden-württembergische Landesarchivdirektion und die rheinland-pfälzische Landesarchivverwaltung Publikationen zur im Holocaust mündenden Verfolgung der jüdischen Mitbürger in der Zeit des Nationalsozialismus vorgelegt hatten, erschien 1977 der Zeitzeugenbericht Hanna Schramms über »Menschen in Gurs« und rief die Erinnerung an